



## BARÈME D'HONORAIRES DE TRANSACTION \*

Prix de vente	Honoraires TTC
<b>En-dessous de 140 000€</b>	<b>Forfait de 8000€</b>
<b>De 140 001€ à 250 000€</b>	<b>6%</b>
<b>De 250 001€ à 350 000€</b>	<b>5,5%</b>
<b>De 350 001€ à 450 000€</b>	<b>5%</b>
<b>De 450 001€ à 1 000 000€</b>	<b>4,5%</b>
<b>Au-dessus de 1 000 000€</b>	<b>4%</b>

**Transactions d'immeuble non destinés à l'usage d'habitation (Box, place de parking, Cave, ...)**

**Forfait de 3000€ TTC**

**Biens à usage professionnel (bureaux/commerces)**

**6% Hors Taxes**

**Cession de fonds de commerce et de droit au bail**

**10% Hors Taxes avec un minimum de 3000€**



SIB  
Société Immobilière de la Basilique  
Capital social : 25.000 Euros  
RCS Evry B 353956 980  
N° CPI91012016000010857  
Délivrée par la CCI de l'Essonne  
Transaction : 120.000 Euros  
Caisse de Garantie : GALIAN  
89, rue de la Boétie 75008 Paris

\*Toute baisse du prix de vente lors d'une négociation par offre d'achat peut entraîner un nouveau calcul des honoraires de l'agence, suivant la complexité du dossier.

\*Les honoraires de l'agence sont à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire.

\*TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

\*Le barème ne concerne pas les ventes en VEFA et VIR. En cas de commercialisation de biens neufs : le barème d'honoraires est établi dans le cadre de chaque programme.

\*Le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.